

# Extrait du procès-verbal de la séance du Comité Fédéral jurassien du 10 novembre 1872

[(Le Comité fédéral jurassien a cru utile de publier à l'avenir dans le *Bulletin* un extrait du procès-verbal de ses séances, afin de tenir les membres de notre fédération au courant des relations du Comité fédéral tant avec les sections de l'intérieur qu'avec celles de l'extérieur. Voici, pour commencer, l'extrait du procès-verbal de la séance du 10 novembre :)]

Sont présents : Alfred Andrié, Paul Junet et Adhémar Schwitzguébel.

Sont absents : Charles Chopard et Justin Guerber.

Quelques membres de diverses sections assistent à la séance.

## I. Nouvelles des sections de la Fédération Jurassienne.

1. Reçu d'une section française la somme de vingt francs pour cotisations fédérales et générales (65 membres.) – La même section adhère aux résolutions du Congrès de Saint-Imier et nous annonce la formation de divers nouveaux groupes en France qui adhèrent à la Fédération jurassienne.

2. Une section alsacienne donne des renseignements sur sa situation ; à la suite de l'option du 1<sup>er</sup> octobre, elle se trouve réduite à 20 membres ; elle annonce l'envoi prochain des cotisations fédérales.

3. La section de la Chaux-de-Fonds envoie 20 francs pour paiement de 20 abonnements au *Bulletin*, 3<sup>e</sup> trimestre. Le comité

de cette Section a été renouvelé ; il est composé comme suit :

Fritz Heng, secrétaire-correspondant ; L<sup>s</sup>-André Delacoste, secrétaire des séances ; Jules Martelet, caissier ; Louis Robert et Émile Ginnel, assesseurs.

L'adresse du secrétaire-correspondant est : Fritz Heng, graveur, Grognerie 9, Chaux-de-Fonds.

4. La section de Porrentruy demande à régulariser sa situation vis-à-vis de la Fédération jurassienne ; elle annonce qu'une somme de 30 fr. 80 cent. a été souscrite pour les frais de la délégation au Congrès de la Haye. Les renseignements demandés ont été fournis à la section de Porrentruy.

5. Le compagnon Favre, membre du Cercle d'études sociales de Saint-Imier, résidant actuellement dans le Valais, annonce qu'il travaille à la formation de sections dans ce canton et demande un mandat pour l'accréditer en sa qualité d'adhérent à la Fédération jurassienne. Il a été satisfait à la demande du compagnon Favre.

6. Le compagnon Jules Montels adresse une protestation concernant les accusations portées contre Bousquet au Congrès de la Haye ; l'insertion dans le *Bulletin* en est votée.

Le même envoie la somme de 4 fr. pour son abonnement annuel au *Bulletin*.

7. Le compagnon Studi de Carnier envoie également la somme de cinq francs pour son abonnement au *Bulletin*.

8. Une adhérente, M. R., envoie la somme de cinquante francs pour faciliter le Comité fédéral dans son activité.

## **II. Nouvelles de l'Extérieur.**

9. Une lettre de France nous communique les résolutions adoptées par un Congrès français, composé de 23 délégués de

sections françaises.

a) sur l'action politique actuelle des classes ouvrières, le Congrès vote l'abstention pure et simple en matière électorale.

Cette résolution a été adoptée par 22 voix contre une.

b) Sur l'organisation des forces ouvrières, le Congrès vote la création de groupes autonomes.

10. Une lettre d'un compagnon français nous avise que deux importantes sections du Midi se sont prononcées pour les résolutions du Congrès de Saint-Imier.

11. Un international de Marseille demande, au nom d'un groupe d'ouvriers révolutionnaires, des renseignements positifs sur les trahisons de Gambetta pendant la guerre ; la lettre sera transmise aux réfugiés de la Commune qui pourront donner les éclaircissements demandés.

12. Le comité fédéral de la Vallée de la Vesdre (Belgique) nous accuse réception des documents que nous lui avons adressés ; il témoigne son indignation contre toutes les manœuvres des hommes de l'ex-Conseil général.

Il est décidé d'envoyer au Congrès de la Fédération de la Vallée de la Vesdre, réuni aujourd'hui à Verviers, un salut télégraphique.

13. Une lettre du compagnon Gerhard d'Amsterdam, secrétaire-correspondant de la Fédération néerlandaise, accuse réception des résolutions du Congrès de Saint-Imier et espère pouvoir en annoncer sous peu officiellement l'acceptation par la Fédération néerlandaise.

14. Un compagnon communique une lettre d'un membre du Conseil fédéral anglais et délégué à la Haye, accusant réception des documents émanant de la Fédération jurassienne et donnant des renseignements sur les manœuvres occultes pratiquées encore en

ce moment en Angleterre par Marx et Engels contre le Conseil fédéral anglais, qui s'est rallié à la déclaration de la minorité du Congrès de la Haye.

15. Une lettre de la commission de correspondance italienne donne des renseignements sur la situation misérable des ouvriers de Rome et fait prévoir des grèves prochaines dans cette ville ; elle demande si, dans ce cas, les ouvriers romains pourraient compter sur l'appui de la Fédération jurassienne...

Les sections sont invitées à communiquer de suite au Comité fédéral ce qu'elles seraient disposées à faire.

16. Le Conseil fédéral de la Région espagnole accuse également réception des mêmes documents mentionnés plus haut ; il a proposé aux sections espagnoles de réunir le Congrès régional le 25 décembre prochain au lieu du printemps 1873, afin que la Fédération espagnole puisse se prononcer de suite sur les résolutions du Congrès de St-Imier.

17. Le Conseil local de la Fédération barcelonaise accuse réception des documents adressés à eux par nous ; la Fédération de Barcelone n'a pas encore été appelée à se prononcer sur les résolutions du Congrès de St-Imier, mais l'opinion générale s'est déjà manifestée en faveur du pacte de solidarité à établir entre les fédérations. autonomes.

Les travailleurs barcelonais affirment leur solidarité pratique envers les travailleurs de tous les pays.

18. L'Union des typographes espagnols envoie une circulaire annonçant que les typographes de Barcelone sont en grève et demande l'appui des autres fédérations.

19. La section de Montévidéo, par l'intermédiaire d'un ami, manifeste le désir d'entrer en relations avec la Fédération jurassienne et demande le *Bulletin*.

20. Le Comité fédéral porte à la connaissance des Sections, qu'il reçoit, en échange du *Bulletin*, les journaux suivants : le *Socialiste* de New-York, organe des Sections américaines ; *the International Herald*, de Londres, organe de la fédération anglaise ; l'*Internationale*, de Bruxelles, organe de la fédération belge ; la *Liberté*, de Bruxelles ; le *Mirabeau*, de Verviers ; la *Federacion*, organe de la fédération de Barcelone ; *el Condenado*, organe de la fédération de Madrid ; la *Razon*, organe de la fédération de Séville ; la *Favilla*, de Mantoue (Italie) ; le *Gazzettino rosa*, de Milan.

### **III. Résolutions spéciales du Comité fédéral.**

21. Il est voté la rédaction d'une circulaire aux sections de la Fédération jurassienne, pour les appeler à se prononcer catégoriquement sur les résolutions du Congrès de St-Imier et sur l'attitude à venir de la dite Fédération.

22. Voté la publication dans le *Bulletin* d'un extrait du procès-verbal de chaque séance du comité fédéral.

Pour le Comité fédéral jurassien :

Le secrétaire des séances,

PaulJunet